



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



UN PARCOURS DE FORMATION À LA CARTE

Certicréa :

Une certification pour sécuriser votre installation

Une parcours adapté aux besoins des porteurs de projet et futurs chefs d'entreprises agricoles

La Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc vous propose une certification professionnelle reconnue pour réussir votre projet : Certicréa, création ou reprise d'une entreprise agricole.

”

- 1** Une **certification adaptée** à vos besoins, un parcours de formation « à la carte » :
Lors d'un entretien avec un conseiller du CEPPP (Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation personnalisé, vous déterminez les connaissances à acquérir. Grâce à la modularité de la certification, vous suivez uniquement les formations nécessaires.
- 2** Des **modules de formation** permettant de consolider votre projet professionnel.
Grâce à la certification, vous rencontrez d'autres porteurs de projets. Vous confrontez vos points de vue, vous échangez sur vos projets. Vous profitez de l'expertise et conseils des différents intervenants lors de votre parcours.
- 3** Vos compétences acquises sont validées par une **évaluation** :
L'évaluation se fait en trois temps à l'issue du parcours : un quizz en présentiel, une étude de cas et la présentation de mon projet devant un jury de professionnels. (Voir détails sur fiche organisation des épreuves).
- 4** Des **financements mobilisés** pour prendre en charge votre formation : Formation éligible au CPF, possibilité de prise en charge par Vivéa pour les contributeurs (si vous n'avez pas de CPF disponible)... Ainsi que d'autres aides au financement possibles, en fonction de votre statut.

Comment m'inscrire sur mon Compte Personnel de Formation ?

MON
COMPTE
FORMATION

Préalable à votre inscription à la formation Certicréa :
Réalisez votre **identité numérique** via l'application «identité numérique» ou sur le site de La Poste (<https://identite-numerique.laposte.fr>)



L'Identité
Numérique



Je vais sur **Mon Compte Formation**.
Rendez-vous sur :
«moncompteformation.gouv.fr»



J'effectue une **demande d'inscription** à la certification «Créer ou reprendre une entreprise agricole» (SMB_CERTICREA).



Ma Chambre d'agriculture me transmet **mon programme personnalisé et mon devis** en fonction des modules prescrits. La totalité du parcours s'élève à 2 520 € mais si je n'effectue que 2 jours, mon devis sera de 490 €.



Je mobilise Mon Compte Formation et recherche des **co-financiers** si besoin.



Je m'inscris à la **certification en acceptant le devis** sur Mon Compte Formation.



Je suis mes formations, et j'en profite pour **échanger avec les autres participants et les intervenants experts**. Leurs conseils aident à nourrir mon projet et à avancer.



Je passe mon **évaluation**. Je présente mon **projet professionnel**. Un professionnel et un intervenant expert me font un retour et des préconisations pour optimiser mon projet.

Pourquoi suivre ce parcours ?

- Vous améliorez vos compétences pour être **plus autonome** dans votre prise de décision
- Vous bénéficiez de **conseils personnalisés**
- Vous travaillez sur votre **projet personnel**
- Vous obtenez une **certification reconnue**
- Vous montrez votre **engagement** et votre **volonté** auprès de **financeurs potentiels**
- Vous êtes inscrit **uniquement aux formations qui vous sont utiles**
- Vous **partagez et échangez** avec d'autres porteurs de projets
- Vous aurez toutes les **clés** pour mener à bien votre **reprise ou création d'entreprise**

Pour suivre vos formations, vous vous engagez tout au long du parcours

Rétro-planning de mes engagements

	1	PAI* OU PPP* Je prends connaissance des informations relatives à la formation Certicréa (contenu, prise en charge...) <small>* PAI : Point Accueil Installation - PPP : Plan de Professionnalisation Personnalisé</small>
	2	PPP Lors de mon rendez-vous PPP* , je m'engage à suivre le parcours de formation préconisé.
	3	J-1 MOIS Je réalise toutes les démarches nécessaires à la prise en charge financière de la formation. En cas de non prise en charge, des frais à hauteur de 245 €/j me seront facturés.
	4	J-15 JOURS L'organisme de formation m'envoie la convocation pour la participation à la formation.
	5	DÉBUT FORMATION Je me présente au 1^{er} module et je participe à tous les modules prescrits dans le cadre de mon PPP.
	6	ÉVALUATION Je réalise , hors temps de formation, l'étude de cas. J'effectue le quizz et prépare mon oral, puis, me présente au jury. L'organisme de formation délivre la certification (sous conditions de résultats).

6 modules de formation pour un parcours à la carte

S'installer à plusieurs - Préparer son entrée dans une société ou se préparer à accueillir un nouvel associé.	2 j
Choisir le bon statut pour votre entreprise agricole - Connaître les différents statuts (juridique, fiscal et social) et faire les bons choix pour mon installation.	1 j
Sécuriser l'accès au terrain agricole - Acquérir l'essentiel des connaissances sur la location de terrain en agriculture (baux ruraux) et les éléments administratifs liés au foncier.	1 j
Connaitre les aspects économiques de votre projet agricole - Se sentir à l'aise avec les bases de la comptabilité et de la gestion pour créer son entreprise agricole.	2 j
Analyser tous les risques de votre activité agricole - Identifier les risques possibles, se préparer et savoir faire face.	1 j
Vendre en circuits courts - Démarrer une activité en circuits courts : réglementation, notions sur l'étude de marché.	2 j





Cette certification, reconnue par France Compétences, est finançable par votre CPF.

Inscrivez-vous à la certification Création ou reprise d'une entreprise agricole sur « Mon Compte Formation ».



www.moncompteformation.gouv.fr

Si vous ne disposez pas assez de fonds, vous pouvez demander un co-financement à :

Pôle emploi

Si vous êtes demandeur d'emploi

OPCO

Ocapiat, par exemple si vous êtes salarié agricole

Employeur

Votre employeur peut effectuer une dotation sur votre compte formation

www.financeurs.moncompteformation.gouv.fr

La Région Auvergne Rhône-Alpes

Si vous êtes demandeur d'emploi ou si votre CPF n'est pas suffisant

Vivea

Si vous n'avez pas de crédit sur votre compte formation

Vos interlocuteurs

Vos conseillères Installation pour le suivi de votre PPP

Pour la Savoie :

Margaux DELLEUR-VUVANDUNG - 06 66 88 65 01 - margaux.delleur-vuvandung@smb.chambagri.fr

Sophie TOURNIER - 06 23 07 31 57 - sophie.tournier@smb.chambagri.fr

Pour la Haute-Savoie :

Marion CORNELOUP - 06 48 39 18 61 - marion.corneloup@smb.chambagri.fr

Isabelle TRESILLARD - 06 48 39 18 65 - isabelle.tresillard@smb.chambagri.fr

Assistante formation - Audrey TREVISIOL - 04 57 08 70 11 - formation@smb.chambagri.fr

40 rue du Terraillet - 73190 St Baldoph



www.services.casmb.fr

